

Présences :	David Bolduc Véronique Brault Sarah Brousseau-Bigeault, vice-présidente Patrice Charbonneau Cynthia Diotte Marianne Giroux Mélicca Labelle, présidente Louise Lanoue Philippe Larouche Vincent Mainville Julie Pilon Isabel Venne-Moses
Absences :	Charlotte St-Jean Deux postes de membre parent sont vacants (District de la Lièvre Sud et district du Rapide)
Directrice générale :	Julie Bellavance
Secrétaire générale :	Jacinthe Fex
Rgtu'ppgn' f'œgpe'f tgo gpv'	Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières non-votant :
Invité :	K'p'ø' 'c'c'wewp'k'pxk²

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, Madame Mélicca Labelle, préside la rencontre. La séance est ouverte à 18 h 35.

La secrétaire générale effectue la prise des présences et constate le quorum.

2. CA-2023-08-0295 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Cf q' r' k' p' f' g' n' q' t' f' t' g' f' w' l' q' w' t'.
3. Adoption et suivi des procès-verbaux des séances du 27 juin et 3 juillet 2023.
4. Période de questions et correspondance des élèves.
5. Période de questions et correspondance du public.
6. Rapport de la présidente.
7. Direction générale :
 - 7.1 Information sur la rentrée.
 - 7.2 C'qo k² 'f' œgpi ci go gpv'r qwt 'r' t² wuukg'f gu'² r³ xgu0

7.2.1 Rrp"foopi ci go gpv"xgtu'ic't² wukg"*Approval).

8. Points des services :

8.1 Rqugu'xcepwu'cw'eqpugkf æf o kputcvkp"Kphto cvkp+ó SSGCT.

8.2 Nomination des membres aux différents comités (Adoption) ó SSGCT.

8.3 Reddition de comptes des délégations de pouvoirs (Information) ó SSGCT.

8.4 *Règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions des centres de services scolaires* DG-01 (Dépôt) ó SSGCT.

8.5 Désignation du responsable du traitement des plaintes (Adoption) ó SSGCT.

8.6 Actions collectives en cours ó Suivi (Information) ó SSGCT.

CA-2023-08-0296 :

9.1 Déclaration des opérations entre apparentés

La directrice du Service des ressources financières, M^{me} Annie Lamoureux, mentionne que toutes les déclarations ont été reçues.

9.4 Service de garde de Notre-Dame-de-Pontmain ó Point de service à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

Cvz "gto gu'f g'hæct vërg'46'f g'ic'NRP | "g'pvt² g'gp'xki wgw'ig'4: 'cqw'4245+ 'ig'ëqpugrif æf o k'p'ut'c'v'k'p" doit désigner un responsable du traitement des plaintes parmi les membres du personnel du centre de services scolaire.

Ugnpp"nø ej 2 cpekg"2 vdrk"rg"eqo k² "f g"r ctgpw"r qwtc" f²uki pgt"rgu"pqwgcwz"o go dtgu"r ctgpw"rg"
24 octobre prochain. Les nouveaux membres pourront donc être présents à la prochaine séance du
eqpugklf æf o kpkwtcvkp"r t² xwg"cw'ecrgpf tlgf."uqk'rg"43"pqxgo dtg"42450

8.2 CA-2023-08-0300 :

Aux termes de la 3^e disposition générale du *Règlement sur la délégation de pouvoirs* (CA-2021-01), le délégataire doit rendre compte des actes posés en vertu du présent règlement suivant les modalités f² vto kp² gu'r ct 'rg'eqpueklf æf o kpkutckqp'r qw'rgu'r qwxqktu'f² rî i w' u'cw'f kt gevgw' i² p² tcn'gv'r ct 'hg' directeur général pour les pouvoirs délégués aux autres délégataires.

Uwkcqv'rc'tgeqo o cpfckqp'f w'eqo k² "f g"i qwxgtpcege'gv'f ø vj ks wg" cws wgn'qp v² v² "r t² ugp v² gu'rgu" redditions de compte de la direction générale et des directions de service au cours de la dernière cpp² g. "rgu" f² rî i cvctgu'pæwtqp v' r nu" «"t gpf tg" eqo r vg" f kt gevgw gpv' cw' eqo k² "f g" nçzgteleg' f gu" pouvoirs qui leur ont été délégués. Ils devront plutôt remplir le tableau relatant les pouvoirs exercés, lequel sera déposé sur le SharePoint accessible à tous les administrateurs, annuellement, avant la séance prévue au mois de novembre. Cependant, il sera toujours possible pour un administrateur de demander des informations supplémentaires relativement à une fonction ou un pouvoir délégué apparaissant aux redditions de compte. Cette demande pourra être transmise à la direction générale rqtu'f øpg' u² cpeg' t² i wk² tg' gv' egwg' f gtpk² tg' xgttc" «' tgewgknt' nçphqto ckqp' p² eguuck' g' uk' gm' pg' r gw' y répondre et en fera le suivi à la séance suivante.

î 'r ct v' f' g' nçpp² g' 4244-4245. 'uclqwgte'rc' tgf f kkp' f' g' eqo r vgu' f' g' f' kt gevgw' f' ø vdrkuogo gp' 0Wp" tableau semblable à celui des directions de service sera donc rempli par ces dernières et déposé sur le SharePoint accessible à tous les administrateurs, et ce, avant la séance du mois de novembre.

Par ailleurs, la secrétaire générale rappelle que le *Règlement sur la délégation de pouvoirs* devrait hctg' nçdlgv' f øpg' t² xkukp' egwg" cpp² g" gv' hgtc" f qpe" r ct v' g' f gu' uwlgvu" «" tckgt" cw' eqo k² "f g" i qwxgtpcege'gv'f ø vj ks wg0

8.4 RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES PLAINTES LIÉES AUX FONCTIONS DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES DG-01 (DÉPÔT)

Eqphqto ² o gpv' «" nçt v' erg' 44204' f' g' r' "Nqk' uw' nçput w' ckqp' r wdrls wg. "rg' Egpvt g' f' g' ugt xle gu' ueqrck' g' f' qk' "cr t³ u' eqpuw' ckqp' f' w' eqo k² "f g' r' ct g' pu. "2 vdrk' r' ct' t³ i ngo gpv' wp' r' t qe² f' wt g' f' øz co gp' f' gu"

Dossier visé

Carburant et diésel utilisés pour les formations en abattage et façonnage des bois, voirie forestière et t² eqrgu" f gu" o c² tgu" rki p² wugu" Cr r gn' f q² h² tgu" r wd² rle" uw² " r² g" uk² g" UGB Q" eqph² to g" «" r" *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP). Deux soumissionnaires ont déposé des offres conformes.

ATTENDU QUE r² g" ectd² w² t² cp² v² f² k² u² gn' g² v² r² g² u² g² u² g² p² e² g² " u² q² p² v² w² k² u² " u² r² q² w² " r² g² u² " h² q² to c² v² k² p² u² " g² p² " c² d² c² w² c² i² g² " g² v² façonnage des bois, voirie forestière et récolte des matières ligneuses;

ATTENDU QUE le Centre de services scolaire des Hautes-N² e² w² t² g² p² k² f² g² u² c² " r² t² q² e² f² " «" h² o² k² u² k² q² p² f² o² w² " cr r gn' f q² h² t² g² u² r wd² rle" uw² " r² g" uk² g" UGB Q." eqo o g² g² z² k² " r² c² t² " r" *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

ATTENDU QUE les soumissionnaires ont déposé des offres conformes aux exigences des plans et devis et aux exigences prescrites par la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP);

ATTENDU QUE r² g" eq² p² t² c² v² g² u² v² f² o² w² p² g² f² w² t² " g² f² g² " t² q² k² u² " 5² +² c² p² u² " «" eqo r² v² g² t² f² w² 39² " l² w² k² r² g² v² " 4245² " l² w² u² s² w² c² w² 52² " juin 2026;

IL EST PROPOSÉ PAR Cynthia Diotte

D’ACCORDER «" r² g² p² t² g² r² t² k² u² " p² g² t² i² k² u² " U² q² p² l² e² " l² p² e² 0² " r² g" eq² p² t² c² v² f² g² " h² q² w² t² p² k² w² t² g² " v² f² g² " r² i² x² t² c² k² u² p² f² g² " ectd² w² t² cp² v² f² k² u² gn' g² v² r² g² u² g² u² g² p² e² g² " l² w² u² s² w² c² w² 52² " l² w² k² p² " 4248, au montant de 2 738 108,28 \$ (avant taxes).

DE RATIFIER la signature du bon de commande par la direction générale adjointe pendant la période estivale.

CF QRV² G² f² " N² o² w² p² c² p² i² o² k² v²

8.8 RÈGLES SUR LA CIRCULATION DANS LES ÉCOLES RÉ-34 (DÉPÔT)

La secrétaire générale, M^{me} l² c² e² l² p² v² j² g² " h² e² z² . " o² g² p² v² k² p² p² p² g² " s² w² g² " r² g² " f² q² e² w² o² g² p² v² c² " 2² v² " l² p² u² e² t² k² v² «" r² g² t² f² t² g² " f² w² l² q² w² " comme portant le code RÉ-34, cependant, le document portera la cote SG-27 et il est déposé auprès f² g² u² o² g² o² d² t² g² u² f² w² eq² p² u² g² k² i² f² o² c² f² o² l² p² k² u² t² c² k² u² p² " c² x² g² e² g² eq² t² t² g² e² v² k² o²

M^{me} Fex demande aux membres de transmettre leurs commentaires avant la prochaine séance qui se v² g² p² f² t² " r² g² " 43² " p² q² x² g² o² d² t² g² " 42450² " E² g² u² " f² g² t² p² l² e² t² u² " u² d² p² h² q² to g² p² v² s² w² c² p² v² " c² w² " o² q² f² c² r² k² " u² " f² g² " f² k² h² w² u² k² p² " f² g² " r² g² h² q² to c² v² k² p² " c² w² t² " u² f² g² u² r² c² t² g² p² v² " g² v² f² g² u² r² c² t² g² p² c² k² t² g² u² o²

9. RAPPORTS DES COMITÉS

9.1 COMITÉ DE RÉVISION D’UNE DÉCISION – 21 AOUT 2023

Le r² t² u² k² f² g² p² v² f² w² e² q² o² k² . " r² c² f² o² l² p² k² u² t² c² g² ur David Bolduc, résume la rencontre ayant eu lieu le 21 aout 2023.

CA-2023-08-0301-1 : OUVERTURE DU HUIS CLOS

Nœf o kpkwtctleg'Nqwkug'Ncpqwg'r tqr qug'hqwxgtwtg'f wj wku'clos, il est 20 h 34.

CFQRV; G'f 'NœWP CP IO KV;

Les membres discutent du dossier.

CA-2023-08-0301-2 : FERMETURE DU HUIS CLOS

Nœf o kpkwtctleg'Uctej 'Dtqwugcw-Bigeault propose la fermeture du huis clos, il est 20 h 49.

CFQRV; G'f 'NœWP CP IO KV;

9.1.1 CA-2023-08-0302 : DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION – DOSSIER 2023-298

Exposé du dossier : Conformément à notre élève (DG-2020-02), le comité de révision (lequel se tient à même le comité de gouvernance et f ø j ks wg+'c'r qwt'bo cpf cv:

- F ø wf lgt'rc'f go cpf g'f g't² xkukp"gp"gzco kpcpv'rgu'rcsu=
- F ø pvgpf tg'rgu'tgr t² ugpvcvkpu'f gu'r ctvku'cw'hkiki g'gv'ukdi'c'hkw'f gu'r gtuqppgu-ressources;
- F g'r t² ugpvt'cw'eqpugkf øf o kpkwtcvkp'ugu'constatations et de faire ses représentations.

Ng'eqpugkf øf o kpkwtcvkp'r tgpf 'rc'f² ekukp'hpcrg0

ATTENDU les balises et explications présentées par la directrice du Service des ressources éducatives au comité de révision;

ATTENDU rc'p² eguuk² 'f g'tgur gevgt'hg'ecrwif g'bo q{ gppg'f ø r³ xgu'eqo o g'r t² xwf cpu'rc'eqpxgpvkp" collective des enseignants;

ATTENDU les arguments présentés par le parent au comité de révision;

ATTENDU les constatations du comité de révision;

ATTENDU la recommandation du comité de révision;

IL ESF1 1t 11.04 Tf1 0 h0700MCID 40-BDC 1 D 403 G()TJMCID 40-BDC 1 g83.664 26F1 92 reWT83.66412 re*

DE DEMANDER s'agit de demander à l'élève et à sa famille d'accompagner l'élève dans cette étape de transition en prenant contact avec l'élève et sa famille avant la journée d'accueil et porter une attention particulière à sa situation lors de la journée d'accueil et les semaines suivantes afin d'assurer une transition harmonieuse répondant à ses besoins.

CFQRV, Gf' NøWP CP IO Kf'

9.2 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT – 22 AOUT 2023

Nøf o kpkwtctleg'KcdgrXgppg-Moses, présidente du comité, fait un résumé de la rencontre ayant eu lieu le 22 aout dernier.

10. AGENDA DE CONSENTEMENT

Les prochains points sont déposés ou adoptés en bloc sans aucune présentation.

ATTENDU que l'article 9 de la loi n° 2005-105 du 12 février 2005 relative à l'organisation des territoires publics (LIP) par celui-ci :

« Lorsque, dans une affaire, une décision visée par des conclusions ou des recommandations formulées en vertu de l'article 66 de la loi n° 2005-105 du 12 février 2005 relative à l'organisation des territoires publics (LIP) est prise en premier lieu, à son avis, aurait dû être prise en premier lieu. »;

ATTENDU que la décision n° 2020-02 (DG-2020-02) découle directement de ces articles 9 à 12 de la LIP;

ATTENDU QU'la décision n° 2020-02 (DG-2020-02) est fondée sur les articles 9 à 12 de la LIP;

IL EST PROPOSÉ PAR Cynthia Diotte

D'ABROGER la décision n° 2020-02 (DG-2020-02)

décision concernant un élève

CFQRV, Gf, NøWP CP IO Kf

10.5 CA-2023-08-03(0)35.792 reWBTF2(-)792 reWBTF0 G(-)JTJET8.f1 05p12 0 612 792JTJET11()JTJETQq.000

de responsable du Fonds de financement, une confirmation de transaction pour constater
ej cs wg"go r twp"qw"ej cs wg'tgo dqtugo gpvf g'ecr kcriqwf dpt'v'lw'ic'o cti g'f g'et²fk=

7. **QUE** la direction générale, la direction générale adjointe ou la direction du Service des

11. AUTRE SUJET

Kipø("c"cwep"cwrg"twlgv0

La directrice générale, la secrétaire générale et la directrice du Service des ressources financières quittent la rencontre, il est 20 h 50.

12. HUIS CLOS

CA-2023-08-0306 : OUVERTURE DU HUIS CLOS

Ki'gvr'tqr qu²'r ct'ncf o kpmctvleg'Nqwkug'Ncpqwg'f cqwxtk'rg'j wku'emqu.'ki'gvr'42'j '740

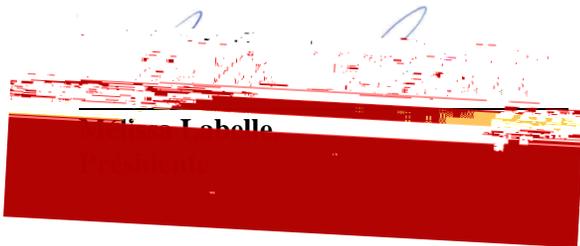
CA-2023-08-0307 : CLÔTURE DU HUIS CLOS

Ki'gvr'tqr qu²'r ct'ncf o kpmctvleg'Kcdgn'Xgppg-Moses de clore le huis clos, il est 20 h 59.

13. CA-2023-08-0308 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Ncf o kpmctveur Philippe Larouche propose la levée de la séance, il est 20 h 59.

AFQRV; G't 'NøWP CP IO K'v




Jacinthe Fex
Secrétaire générale